

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT

Procès-verbal de la quatre-vingt-huitième séance ordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Golfe-du-Saint-Laurent, tenue le 26 mars 2019 à 16 h à la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400, Chevery.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Randy Jones	préfet, maire de Gros-Mécatina;
Madame Darlene Rowsell Roberts	préfète suppléante, administratrice Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent;
Madame Wanda Beaudoin	conseillère, mairesse de Blanc-Sablon;
Monsieur Roderick Fequet	conseiller, maire de Bonne-Espérance;
Madame Gladys Martin	conseillère, mairesse de Saint-Augustin.

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Madame Karine Monger	directrice générale et secrétaire-trésorière;
Madame Nadia Beaudoin	agente aux communications et à l'administration.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2019-03-01
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution 2019-03-02
Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2019;
4. Administration;
 - 4.1 Résolution 2019-03-03
Rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 28 février 2019 –
Approbation;
 - 4.2 Résolution 2019-03-04
Politique de gestion des ressources humaines;
 - 4.3 Résolution 2019-03-05
Offre de l'auditeur 2019;
5. Fonds de développement rural;
 - 5.1 Résolution 2019-03-06
Chevery senior citizen club - Quilt as you go - 101;
 - 5.2 Résolution 2019-03-07
Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent (Comité local de Kegaska) –
Stationnement public;
6. Fonds d'appui aux projets structurants;
 - 6.1 Résolution 2019-03-08
Stationnement public Kegaska (MCNGSL);
 - 6.2 Résolution 2019-03-09
Ferme Belles-Amours – Acquisition d'équipement;
7. Résolution 2019-03-10
Appui Tourisme Côte-Nord;
8. Résolution 2019-03-11
Transport collectif;
9. Résolution 2019-03-12
Représentant au sein de la Corporation d'habitation de la Basse-Côte-Nord;
10. Période de questions;
11. Fermeture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h 06, Madame Darlene Rowsell Roberts souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION 2019-03-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la quatre-vingt-huitième séance du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 26 mars 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la quatre-vingt-huitième séance de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 26 mars 2019.

RÉSOLUTION 2019-03-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 FÉVRIER 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 19 février 2019;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Wanda Beaudoin

APPUYÉ par Madame Darlene Rowsell Roberts

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 19 février 2019.

RÉSOLUTION 2019-03-03 RAPPORT DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER 2019 – APPROBATION

CONSIDÉRANT QU'un rapport des déboursés effectués est présenté au Conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

N° chèque	Période du 1 ^{er} au 28 février 2019	Montant (\$)
	Paie février 2019 – Employés	26 688,44
	Régime de retraite simplifié février 2019 - Employés	1 998,00
	Paie janvier 2019 - Élus	2 871,23
	Villages branchés - Capital	367 000,00
	Villages branchés - Intérêts	29 631,25
1763	Fonds locaux de solidarité FTQ – Intérêts sur le capital pour le trimestre finissant le 2019-01-31	126,03
1764	Gestion Paul A. Joncas & Frères/Loyer fév. 2019 – MRC Lourdes	2 842,76
1765	Xplornet février 2019 – MRC Chevery	131,06
1766	Brassard Buro – Fournitures de bureaux – MRC Chevery	36,66
1767	Julie Monger – Déplacement à Blanc-Sablon et St-Paul	209,96
1769	Receveur général du Canada – Remises janvier 2019	4 583,23
1770	Brassard Buro Inc. – Fourniture de bureau – MRC La Tabatière	39,31
1771	GCME Informatique – Acquisition routeur et Switch – Mensualité Back up distant – Février 2019	1 054,84
1772	Randy Jones – Conférence de presse – MTQ – Mesure amélioré la desserte maritime 18-23-12/18	436,66
1773	Darlene Rowsell Roberts – Rencontre Ministre François Philippe Champagne – Dossier Route 138 22-23/01/19	263,52

N° chèque	Période du 1 ^{er} au 28 février 2019	Montant (\$)
1774	Les Productions 24 Images Inc. – DLE – 1 ^{er} versement – Réalisation d’une tournée projections du documentaire «Les Coasters»	4 000,00
1775	Relais Nordik Inc. – Déplacement tournoi volleyball à Lourdes – Chevery, Harrington Harbour, TALB, La Tabatière, St-Augustin	10 548,32
1776	John Vatcher – Loyer février 2019 – MRC La Tabatière	450,00
1777	Xplornet Communications Inc. – MRC La Tabatière	86,22
1778	Nadia Beaudoin – Déplacement à Bonne-Espérance – Configuration de la salle Zoom	88,60
1779	Cain Lamarre – Services professionnels rendus 15 novembre au 19 décembre 2018	463,88
1780	Brassard Buro Inc. – Fournitures de bureau MRC St-Augustin	10,17
1781	Hotel/Motel Blanc-Sablon – Randy Jones 24-25/01/19	258,74
1782	Xerox Canada Ltee – Copies tirées février 2019 – MRC Lourdes	17,45
1783	Karine Monger – Rencontre du comité directeur OVT-FARR et rencontre de l’assemblée des MRCCN	184,20
1784	Relais Nordik Inc. – Transport Brassard Buro Sept-Îles/Chevery	24,22
1785	Telus Mobilité – Février 2019	47,49
1786	Xerox Canada – Copies tirées 10 janv. au 5 fév. – MRC Chevery	35,86
1787	FQM – Politique de condition de travail au 11 janvier 2019	59,79
1788	MCNGSL – Loyer janvier 2019	2 299,50
1789	Corporation dév. économique – FDR – 2 nd and final disbursement – Project update of rink and supporting equipment	4 255,17
1790	Comité des loisirs – FDR – 1er versement – Achat déchiqueteuse de bois pour le projet de jardin communautaire TALB	8 955,10
1791	CSL – FDR – 2 ^e et dernier versement – Mise en place d’un terrain de jeu à l’école Mgr. Scheffer	4 324,47
1792	Groupe Altus – Facturation trimestrielle janvier à mars 2019	10 929,47
1793	Société hist. & Culturelle – PS – 1 ^{er} versement – St-Augustin yours to discover	25 376,88
1794	Xerox Canada – Location copieur MRC Chevery	616,11
1795	Ministre du Revenu du Québec – CNT à payer année 2018	395,72
	Fédération des caisses Desjardins du Québec – Décembre 2018	2 149,78
	Services de cartes Desjardins – Décembre 2018	332,88
	Frais d’administrations – Décembre 2018	74,45
	Total :	482 339,75

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’APPROUVER le rapport des déboursés effectués pour la période du 1^{er} au 28 février 2019 tel que présenté.

RÉSOLUTION 2019-03-04 POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QU’une Politique de gestion des ressources humaines est l’ensemble des pratiques mises en œuvre pour administrer, mobiliser et développer les ressources humaines impliquées dans l’activité d’une organisation;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, en partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a préparé un document qui guidera la gestion du personnel à partir de janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce document inclus entre autre : l'organigramme de l'entreprise, les descriptions de tâches, une description des bénéficiaires de l'employé, etc.;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la Politique de gestion des ressources humaines de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent effective au 1^{er} janvier 2019;

DE REMETTRE une copie à tous les employés.

RÉSOLUTION 2019-03-05 OFFRE DE L'AUDITEUR 2019

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent doit effectuer un audit pour l'année financière 2019;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Lelièvre a fait un excellent travail pour les rapports financiers antérieurs tout en offrant un prix compétitif;

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'offre de service de l'auditeur Monsieur Jean Lelièvre afin de préparer le rapport financier 2019 pour la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent au coût estimé à 12 000 \$ excluant la production des états financiers du Centre local de développement de la Basse-Côte-Nord et leur inclusion aux états financiers consolidés et aussi les taxes et les frais de déplacement.

RÉSOLUTION 2019-03-06 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL - CHEVERY SENIOR CITIZENS CLUB - QUILT AS YOU GO – 101

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises, etc. selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE Chevery Senior Citizens Club a soumis une demande d'aide financière au montant de 3 803,75 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à transférer les connaissances sur l'art de confectionner des courtpointes;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 4 223,75 \$;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 3 803,75 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière soumise par le Chevery Senior Citizens Club sous le Fonds de développement rural pour un montant de 3 803,75 \$.

RÉSOLUTION 2019-03-07 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL - MUNICIPALITÉ DE LA CÔTE-NORD-DU-GOLFE-SAINT-LAURENT (LOCAL COMMITTEE OF KEGASKA) - KEGASKA'S PUBLIC PARKING

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse a pour mandat d'évaluer les projets soumis par les organismes, les citoyens et les entreprises, etc. selon des critères établis par le Fonds de développement rural et de recommander au conseil de la MRC les projets répondants aux critères retenus;

CONSIDÉRANT QUE Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent (Local Committee of Kegaska) a soumis une demande d'aide financière au montant de 24 957,50 \$ sous le Fonds de développement rural;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à acheter une barrière de péage pour un stationnement déjà existant situé à Kegaska;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 49 957,50 \$;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande le projet pour un montant de 24 957,50 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Madame Wanda Beaudoin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière soumise par la Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent (Local Committee of Kegaska) sous le Fonds de développement rural pour un montant de 24 957,50 \$.

RÉSOLUTION 2019-03-08 FONDS D'APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS - MUNICIPALITÉ DE LA CÔTE-NORD-DU-GOLFE-SAINT-LAURENT (LOCAL COMMITTEE OF KEGASKA) – KEGASKA'S PUBLIC PARKING

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Côte-Nord du Golfe-Saint-Laurent a soumis une demande d'aide financière au montant de 20 000 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à acheter une barrière de péage pour un stationnement déjà existant situé à Kegaska;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 49 957,50 \$;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Martin

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de la Municipalité de la Côte-Nord du Golfe-Saint-Laurent (Local Committee of Kegaska) sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 20 000 \$.

RÉSOLUTION 2019-03-09 FONDS D'APPUI AUX PROJETS STRUCTURANTS – FERMES BELLES AMOURS INC. / EQUIPMENT ACQUISITION

CONSIDÉRANT QUE le Fonds d'appui aux projets structurants a pour but la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants et qu'elle s'applique sur l'entièreté du territoire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les demandes peuvent être déposées en continu et qu'une fois le dossier complété, il sera présenté au conseil de la MRC qui se rencontre mensuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité décideur est composé du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE Fermes Belles Amours inc. a soumis une demande d'aide financière au montant de 7 050,00 \$ sous le Fonds d'appui aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à acheter un congélateur et un réfrigérateur commercial;

CONSIDÉRANT QUE le coût total du projet s'élève à 14 100 \$ et contribuera à la création de 5 emplois et/ou le maintien de 5 emplois.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la demande d'aide financière de Fermes Belles Amours inc. sous le Fonds d'appui aux projets structurants pour un montant de 7 050 \$.

RÉSOLUTION 2019-03-10 APPUI TOURISME CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE les efforts soutenus de Tourisme Côte-Nord et ses partenaires ont contribué à augmenter la notoriété de la région et l'achalandage touristique au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE les touristes prennent actuellement leurs décisions quant à leurs destinations vacances pour l'été 2019;

CONSIDÉRANT QUE les problématiques liées à la traverse Matane / Côte-Nord créent ou renforcent la perception d'inaccessibilité du territoire nord-côtier;

CONSIDÉRANT QUE la couverture médiatique nationale sur les déboires de la Société des Traversiers du Québec entache l'image de la Côte-Nord et que cet effet négatif pourrait être durable;

CONSIDÉRANT QU'une campagne de notoriété à long terme, ayant un budget de 200 000 \$, dégressif sur cinq (5) ans, permettrait de contrebalancer en partie l'image négative actuellement véhiculée auprès de notre clientèle cible;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Roderick Fequet

APPUYÉ par Monsieur Randy Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACHEMINER une résolution d'appui en lien avec la demande de Tourisme Côte-Nord au Gouvernement du Québec pour un soutien financier visant à compenser les effets négatifs des ratés de la traverse Baie-Comeau / Matane / Godbout.

RÉSOLUTION 2019-03-11 TRANSPORT COLLECTIF

CONSIDÉRANT QUE la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'Administration régionale de la Baie-James (ARBJ) demandent la tenue un sommet sur le transport régional;

CONSIDÉRANT QUE le transport collectif interurbain connaît de graves difficultés partout au Québec;

CONSIDÉRANT QUE dans la plupart des régions, des circuits de transport sont abandonnés ou menacés de fermeture;

CONSIDÉRANT QUE seulement une réflexion élargie pourra faire la différence;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Randy Jones

APPUYÉ par Madame Gladys Martin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPUYER la demande de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'Administration régionale de la Baie-James demandant la tenue d'un Sommet sur le transport collectif régional.

RÉSOLUTION 2019-03-12 REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA CORPORATION D'HABITATION DE LA BASSE-CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE la Corporation d'habitation de la Basse-Côte-Nord est un organisme à but non-lucratif ayant pour but de faciliter l'accès aux programmes de logement et de services dans le but d'améliorer la vitalité et la qualité de vie des résidents de la Basse-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation d'habitation de la Basse-Côte-Nord lance un processus d'élections territoriales pour son conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent dispose d'un siège au sein du conseil d'administration de la Corporation d'habitation de la Basse-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat est d'une durée de 2 ans;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Darlene Rowsell Roberts

APPUYÉ par Monsieur Roderick Fequet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE MANDATER Madame Wanda Beaudoin, mairesse de la municipalité de Blanc-Sablon à siéger au conseil d'administration de la Corporation d'habitation de la Basse-Côte-Nord.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 16 h 15 par Madame Wanda Beaudoin, appuyé par Monsieur Randy Jones que la séance soit levée.